

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le lundi 8 juillet 2013, à 20 h au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents :  
Madame Marielle Roy,  
Monsieur Lorenzo Ouellet,  
Monsieur Jocelyn Caron,  
Madame Solange Tremblay,  
Monsieur René-Jacques Gallant.

Est absent :  
Monsieur Jean-Guy Chouinard.

Tous formants quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

#### **2013-07-333**

#### **Avis de convocation**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'avis de convocation tel que reçu par courrier électronique vendredi le 5 juillet 2013.

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le lundi 8 juillet 2013, à 20 h au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents :  
Madame Marielle Roy,  
Monsieur Lorenzo Ouellet,  
Monsieur Jocelyn Caron,  
Madame Solange Tremblay,  
Monsieur René-Jacques Gallant.

Est absent :  
Monsieur Jean-Guy Chouinard.

Tous formants quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

#### **2013-07-334**

#### **Approvisionnement – Eau potable**

Suite à la correspondance du MAMROT reçue par courrier électronique le 5 juillet 2013, demandant à la Municipalité de Sayabec de choisir sur la base d'une

recommandation de son consultant, le type d'approvisionnement en eau qu'elle devrait implanter, il est proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller et résolu par les membres du Conseil municipal de Sayabec que suite à l'analyse de variantes entre les puits du secteur des Sentiers Mic-Mac et l'eau brute du Lac Matapédia déposée par monsieur Réjean Turgeon, ingénieur du Groupe BPR Infrastructure, il est résolu d'informer le MAMROT que le Conseil municipal arrête leur choix sur la source d'eau souterraine du secteur des Sentiers Mic-Mac.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal demandent au MAMROT d'analyser le projet numéro 555032 concernant la prolongation des infrastructures d'égout de la route 132 Est et du remplacement des conduites d'eau de ce secteur.

Ces projets demandent une coordination avec le MTQ qui étudie la reconfiguration du tronçon de la route 132 à l'intérieur des limites de la Municipalité de Sayabec.

### **2013-07-335**

### **Règlement 2012-07 – Biomasse**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 1025 à l'entreprise Beloteq au montant de 76 526.21 \$, taxes incluses, pour les déboursés concernant le système de chaudière à la biomasse tel que décrit dans le document d'appel d'offre : chaudière à la biomasse forestière (Say-2013-002).

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 66 559.00 \$ soit remboursée à même le règlement 2012-07. Le montant de la TPS de 3 327.95 \$ ainsi que le montant de la TVQ de 6 639.26 \$ seront financés à même le budget courant au compte 500714. En consentant à payer cette facture, la Municipalité de Sayabec économisera 3 500 \$ parce que les frais seront payés d'avance.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que la caution d'exécution fixée à 30% du montant total soit 101 338.50 \$ soit réduite à 25 % donc 84 448.75 \$ ce qui fera une économie de 1 500 \$ avant taxes.

En résumé, le contrat de la Chaudière à la biomasse accordé à Beloteq sera de 332 795.00 \$ plus les taxes.

### **2013-07-336**

### **Levée de la séance**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 10.

Danielle Marcoux,  
maire

Francis Ouellet, directeur général et  
secrétaire-trésorier